LES GRANDES FETES DE ROME

LUMEN DE CŒLO

Le grand événement du jour dans le monde entier est évidemment la célébration du jubilé sacerdotal de Léon XIII. Le Pontife Suprême, n'a plus de royauté, mais à l'encontre de presque tous les rois qui ont de la police et des armées, il règne dans le cœur de ses sujets et ses sujets se comptent par centaines de milions.

Il règne encore par la splendeur de son nom, de ses mérites personnels, de ses vertus éclatantes, au dessus de tout le monde chrétien qu'il étonne par l'habilité de sa diplomatie, la profondeur de ses conceptions et sa connaissance—qu'on dirait infaillible jusque dans les moindres détails.—de l'état moral, religieux, social et politique de la civilisation moderne. Les gouvernants comme les gouvernés, les catholiques comme les dissidents, recourent à lui dans leurs suprêmes alarmes ainsi qu'à l'arbitre souverain de leurs différents, et au dispensateur impartial de la justice indulgente, du droit égal pour tous, devant la loi divine qui sait tempérer l'implacable rigueurs des grands et assurer aux petits, la paix, la sécurité sociale dont les personnes et la propriété ont tant besoin dans ces jours de bouleversement général.

Léon XIII comme Pie IX, est retenu prisonnier, entouré qu'il est d'une ceinture de baïonnettes que dirige sur lui la main d'enfants ingrats, mais il est plus fort qu'il ne l'a jamais été. Il possède la vigueur éternelle de Pierre et le roc sur lequel il est assis est toujours inébranlable. Même les progrès de la désagrégation qui ne manquent jamais de miner les plus fortes institutions et de marquer leur déchéance, après un laps de temps plus ou moins long, ne touchent jamais à l'Eglise qui est encore la même qu'aux premiers siècles de sa fondation. Léon XIII est prisonnier, c'est vrai mais il tient droit et fort en face du monde entier dont il semble être la tête et le cœur, puisqu'il n'y a pas un pays, pas une nation qui n'éprouve les atteintes de sa direction et ne ressente l'impulsion de ses commandements.

Dans les matières religieuses, il est Roi absolu, infaillible ; dans les matières politiques il ne l'est pas moins dès qu'il s'agit des intérêts de la société, du bon ordre, de la justice et de la vérité sociale.

S'il s'organise un parti pour attaquer les lois de la propriété, pour favoriser le vol en commun, le socialisme, le Pape est là, plus fort que toutes les armées, et là où sa voix n'est pas entendue, là séviront les nihilistes de la Russie, les féniens de l'Irlande, les anarchistes de Chicago ; car cette voix est la seule capable d'atteindre les cœurs, les esprits et les volontés ; tandis que les forces armées, les gendarmes, les gens de police et de sûreté publique, ne pénètrent jamais jusque-là : ils ne s'adressent guère qu'aux voies de contrainte physique qui sont incomplètes par plus d'un côté, quand elles ne manquent pas tout à fait de portée.

Il n'est donc pas étonnant de voir le jubilé papal, non seulement revêtir une pompe et une solennité depuis longtemps inusitées à Rome même, mais encore une importance qu'on n'attache guère, dans tout le monde civilisé, qu'aux événements les plus remarquables de chaque siècle, sans tenir compte des préférences de religion ou de nationalité.

Le jubilé papal est un de ces évènements qui font époque et comportent un caractère universel de grandeur qui frappe tout le monde, catholiques comme dissidents, dissidents plus peut-être encore que catholiques, car chez nous, on réalise assez facilement les degrés de splendeur auxquels peut atteindre notre divine Eglise, tandis qu'il n'en saurait être ainsi chez nos frères dissidents.

Léon XIII est non seulement un homme de la plus haute vertu, un savant émérite, un théologien de premier ordre, il est encore et peut-être surtout—malgré que tout soit grand chez lui—il est peut-être surtout, dans toute l'ampleur du mot, un politique et un diplomate, c'est-à-dire un maître consommé dans la science du gouvernement des hommes, suivant les règles immuables de la divine justice. Comme il élèverait vite les nations si les nations, guidées par de sinistres farceurs et des philosophes d'emprunt, n'étaient pas si réfractaires à sa parole !

Il serait également le sauveur des rois et des peuples, la sauvegarde de l'autorité et le foyer ardent de toutes les légitimes libertés. Que n'a-t-il pas fait durant les dix années de son glorieux pontificat ?

Il a déclaré la guerre au communisme, au socialisme, à la fausse philosophie, cause de tant de maux aujourd'hui. Il a établi une hiérarchie dans les Indes Orientales ; il est entré en rapports directs avec l'église séparés de l'Orient et ce rameau depuis si longtemps séparé du tronc principal, viendra peut-être à la suite de ses démarches amicales, se souder de nouveau à l'Eglise de Rome. Il a affirmé vigoureusement ses droits et son titre et a répété avec autant de force que jamais aucun de ses prédécesseurs, ce *non possumus* qui est la dernière barrière que l'autorité infaillible ne manque jamais d'opposer aux désirs des tyrans tout comme aux fallacieuses inventions des novateurs et des fauteurs d'hérésies ou de fausses doctrines. Il a dit comme Pie IX : "je ne me rendrai jamais, je n'abandonnerai jamais mes droits à la principauté temporelle." Et Dieu, à son temps, la lui rendra.

Il a contraint, pour ainsi dire, le Chancelier de fer à retirer ses lois de persécution contre les catholiques. La Russie elle-même lui rend ses hommages. Il n'est aucune partie de l'univers, en un mot, qui ne porte les traces du pouvoir et des bénédictions de Léon XIII.

Voilà en quelques lignes bien pâles une exquise des grandeurs de Léon XIII dont le jubilé sacerdotal est la reconnaissance officielle, pour ainsi dire, donnée par le monde entier.

Sur cette terre du Canada, les cœurs ne sont pas restés froids ou indifférents. Nos pasteurs ont brillamment ouvert la voie et tout le monde s'est uni à eux pour célébrer le Saint-Père, le Roi-Pontife, le Maître-Infaillible des consciences catholiques, qui n'est autre qu'une lumière resplendissant des hauteurs du ciel. *Lumen de cœlo.*

CURIOSITES HISTORIQUES

Comté de Montmorency

Quiconque donnerait une histoire complète de ce comté ferait une bonne partie de notre histoire nationale. En effet, que d'évènements de toutes sortes se sont succédés depuis trois siècles sur la Côte de Beaupré et dans l'Ile d'Orléans.

***

Ce fut dans l'Ile d'Orléans que Jacques Cartier rencontra pour la première fois Donnacona, seigneur du Canada. A cause des vignes sauvages que le célèbre navigateur malouin y trouva, il appela d'abord cette île —Ile de Bacchus—en l'honneur du dieu du vin qui, chez les Grecs et les Romains, portait ce nom.

Plus tard pourtant il remplaça le nom de Bacchus par celui d'Orléans, pour faire plaisir à François Ier dont le père s'appelait Charles d'Orléans. Mais dans les relations des Jésuites pour l'année 1632 elle est appelée *St. Laurens.* Et plus tard elle fut érigée en comté en faveur du sieur Berthelot sous la même appellation. Enfin dans ce siècle-ci le comté de Montmorency s'est longtemps appelé le comté de Saint-Laurent.

Son nom indien était d'après Thevet, cité par Bressani et Ferland, *Minigo.*

***

M. de Montmagny, l'un de nos premiers gouverneurs préférait cette île à l'île de Montréal. Il fit tout ce qu'il put même pour empêcher la colonisation de Montréal. Mais on était en 1640, et à cette époque on ne pouvait guère prévoir l'extension que prendrait la nouvelle colonie.

Mais nous nous réservons de parler plus au long de l'île d'Orléans dans des articles ultérieurs.

***

Le vocable de *Montmorency*, donné d'abord au Saut, puis à la rivière, et enfin au comté de ce nom vient du maréchal de Montmorency.

"En 1620, dit Charlevoix, le Prince de Condé, alors vice-roi de la Nouvelle-France, céda pour onze mille écus sa vice-royauté à son beau-frère le Maréchal de Montmorenci."

***

Le Cap Tourmente, qui se voit de si loin et qui, avec la Montagne Tremblante, est l'un des plus hauts pics du pays, doit son nom aux tempêtes que les anciens navigateurs éprouvèrent dans le voisinage de cette majestueuse montagne, qui, nouvel Adamastor, semble vouloir décourager les pilotes qui veulent aller trop loin et trop haut dans les eaux du Saint-Laurent. Or, en terme de marine surtout, on appelle *tourmente* une tempête sur mer, d'où son nom, dit Charlevoix.

***

On appelait autrefois, on continue encore aujourd'hui, l'espace compris entre le Cap Tourmente et Beauport la Côte Beaupré. D'où le nom de Sainte-Anne de Beaupré, que l'on nomme toutefois plus souvent la Bonne Sainte-Anne, pour mieux qualifier la grande thaumaturge de notre pays.

Les détectives de Montréal

Cautionnement refusé

Jeudi, à midi, un grand nombre de journalistes et d'avocats se pressaient dans l'anti-chambre des juges de la Cour d'Appel attendant avec impatience qu'on leur permit d'entrer dans la salle où le juge en chef sir A. A. Dorion devait rendre sa décision sur la demande d'admission à caution, faite par MM. Saint-Jean et A. Globensky, en faveur de leurs clients Fahey, Naeglé et Bureau.

A midi et dix minutes, les portes furent ouvertes et l'honorable juge en chef rendit jugement.

Il s'agit dans cette cause d'une requête pour faire admettre à caution trois prisonniers : Fahey, détective privé, Naeglé, ex-détective de Montréal et Bureau, constable, accusés d'avoir volé $1,210 à la gare Bonaventure.

L'accusation repose surtout sur les témoignages de Flynn, Maxwell, Harvey et de M. le juge Dugas.

Flynn ne connait les faits de la cause que par les dires de Wilson.

Harvey connait peu de chose.

M. le juge Dugas a reçu certains aveux de Bureau, mais rien de plus.

Reste donc le témoignage de Maxwell, qui est venu à Montréal sur la demande des autorités de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, et il faut reconnaître que ce témoignage est de la plus haute importance.

Il est arrivé le 3 décembre pour voir Wilson et le soir même il a été présenté à Fahey, qui a avoué en sa présence qu'il avait participé au vol de la gare Bonaventure.

Le lendemain il a vu Naeglé qui a admis les mêmes faits.

Le surlendemain Bureau a confirmé ces aveux.

Les accusés ont dit aussi devant lui qu'il était regrettable que le vol n'eût pas eu de meilleurs résultats, car on aurait pu enlever plus d'argent en brisant les autres boites qui se trouvaient dans la voûte.

C'est là la substance de ce témoignage et rien n'a été même tenté pour le détruire. Peut être quand le procès aura lieu, surgira-il certains faits nouveaux, mais ils n'existent pas maintenant.

Dans sa déposition M. le juge Dugas dit que Bureau a demandé à lui parler et que là, il a admis avoir participé à ce vol. Il a réitéré cet aveu devant Naeglé qui lui reprocha de parler ainsi et c'est alors qu'il dit en haussant les épaules : "Que voulez vous faire, c'est comme ça !" Plus tard quand Fahey fut introduit dans le bureau de M. Dugas, Bureau retira ses aveux.

Bureau a donc admis les mêmes faits deux fois, la première fois à Maxwell, la seconde à M. Dugas.

Ici se place un incident sur lequel je dois insister, dit l'honorable juge, il résulte des dépositions que Flynn semble avoir essayé d'obtenir des aveux des accusés en leur donnant des boissons spiritueuses.

Ce fait est regrettable et il faut qu'il soit bien compris qu'il est défendu de donner des boissons alcooliques aux prisonniers et rappeler qu'un fonctionnaire a été renvoyé il y a quelque temps, à Québec, pour avoir donné des boissons à des jurés, pendant la nuit, lors d'une session de la cour d'assises.

Il faut espérer que pareil fait ne se renouvellera jamais.

La preuve est claire, on ne peut plus claire. Les trois accusés ont admis le crime et ont reconnu aussi qu'ils avaient formé le complot de commettre d'autres vols.

Règle générale, sauf dans les cas de meurtre, les accusés peuvent être admis à caution, mais le juge d'instruction a toujours une certaine discrétion a exercer, et il doit examiner la nature du crime, son importance, la position des accusés, le danger que peut courir la société, etc.

Dans le cas actuel bien qu'il ne s'agisse que d'un vol, il faut reconnaitre qu'il a été accompli dans des circonstances exceptionnelles et par des hommes que leur réputation mettait à l'abri du soupçon.

Fahey, détective privé, choisi comme homme de confiance par plusieurs personnes.

Naeglé qui occupait une haute position dans la police, et Bureau qui était gardien des voûtes de la gare et dépositaire de la clef.

Et ce sont ces trois gardiens de la paix, de la loi qui sont accusés.

Les circonstances sont assez graves pour que le juge ai cru devoir refuser d'admettre les accusés à caution et comme il ne s'écoulera que quelques semaines pour arriver aux assises du mois de mars, les prisonniers ne souffriront pas longtemps de la prévention qu'ils vont faire, en supposant qu'ils soient innocents.

La requête est rejetée et les honorables juges Doherty et Church partagent l'avis du juge en chef.

On dit que les avocats de la défense ont l'intention d'appeler de cette décision à la cour d'appel siégeant au complet.

PROVINCE DE QUÉBEC

COATICOOK—MM. les entrepreneurs Paquette et Godbout poussent les travaux d'achèvement intérieur de notre nouvelle église avec beaucoup d'activité. On dit même que tout sera fini pour le 1er juillet prochain.

—A en juger par l'activité dans nos maisons de commerce et par la foule qui circule dans nos rues, depuis l'ouverture de nos chemins d'hiver, nos commerçants doivent faire de bonnes affaires.

—Cet hiver plus que par le passé, les chantiers de bois paraissent en grande activité ; a Carford, a Clifton et dans d'autres endroits, tous les bucherons et chevaux de halage sont à l'ouvrage.

—A la dernière session du conseil municipal de cette ville, il a été décidé qu'aucune taxe pour construction de palais de justice, bureau d'enrégistrement ou bâtiment municipal ne serait imposée aux habitants d'Auckland, Clifton et Aereford, dans le cas où ces cantons réussiraient à s'annexer au comté de Stanstead (division de Coaticook) pour les fins municipales, judiciaires et d'enregistrement. La ville de Coaticook, seule, construira tous les édifices d'accommodation requis après l'annexion. C'est une excellente décision qui va mettre fin aux craintes d'un certain nombre de citoyens de ces localites qui redoutaient les taxes et qui vont pouvoir donner maintenant tout leur appui à l'annexion. Les plans et devis du futur bureau de poste et de douanes que le gouvernement fédéral a décidé de construire en cette ville sont faits et complétés. A en juger par les apparences des plans, cette construction sera magnifique, d'un style nouveau et devra être un bel ornement à notre ville. C'est à M. C. C. Colby, notre représentant à la chambre féderale, que revient l'honneur et le mérite de nous avoir obtenu cette faveur.

LES CANTONS DE L'EST—Les beaux et fertiles cantons de l'Est, qui comprennent spécialement les comtés de Stanstead, Compton, Sherbrooke et quelques autres comtés avoisinants, ont été peuplés originairement par des colons anglais ; mais aujourd'hui la population française y compte pour près de la moitié.

La proximité où se trouvent ces cantons des grandes villes américaines, et les facilités que leur fournit le chemin de fer du Grand-Tronc qui les traverse, ainsi que la ligne courte du Pacifique Canadien, et d'autres chemins de fer tant construits qu'en voie de construction, pour le commerce et le transport des produits aux différents marchés canadiens, sont pour l'agriculteur autant d'avantages dont l'importance ne saurait être trop signalée.

L'hiver y est moins rigoureux qu'à Québec. Le printemps y commence beaucoup plus tôt et l'automne beaucoup plus tard. Notre climat est sans contredit le plus salubre de l'Amérique du Nord.

Nous ne connaissons aucune fièvre quelconque, aucune maladie épidémique. La sécheresse de l'air, la nature saine du sol, la qualité supérieure de l'eau, l'absence presque totale de brume, un soleil qui brille presque continuellement, tout contribue à faire de nos cantons le séjour d'un peuple sain, vigoureux et prospère.

Loin d'être défavorable aux travaux agricoles, une bonne couche de neige protège le sol, lui donne un repos complet, le féconde, et lui est en quelque sorte au dégel comme une véritable inondation du Nil ; au printemps, la végétation se développe avec une vigueur et une rapidité de croissance que l'on rencontre rarement ailleurs. Ajoutez à ces avantages l'excellence de nos chemins d'hiver, qui nous fournissent de si grandes facilités pour le transport des produits au marché, pour le charroyage des engrais sur les fermes, et pour le halage du bois dans la forêt.

En général, le pays, dans les cantons de l'Est, est ondulé, c'est-à-dire, qu'il présente tour à tour des plaines et des hauteurs, mais ces hauteurs ne méritent pas le nom de montagnes ; ce sont des collines, des coteaux, à pente douce, aux croupes larges et arrondies, que la charrue peut aisément gravir, le plus souvent jusqu'à leur sommet. Entre ces hauteurs, la plaine s'étend parfois sur un espace de plusieurs milles. Elle sert de bassin à un grand nombre de petits lacs, de petites rivières et de limpides ruisseaux, qui donnent au paysage un aspect pittoresque autant que varié.

Les Canadiens des Etats-Unis

NORTHAMPTON — Aux dernières élections municipales, deux candidats conseillers, MM. Joseph Hébert et Bement se sont trouvés à avoir le même nombre de voix, alors le conseil ordonna une réélection spéciale pour ces deux candidats. L'élection qui eut lieu mercredi, le 21 courant, donne à notre brave compatriote une forte majorité sur son concurrent. M. Hébert, qui est très estimé, fut fêté le soir même. Plusieurs des principaux citoyens de la ville se sont rendus à sa magnifique résidence pour le féliciter de son élection. Sur les 21 conseillers que nous avons, deux sont canadiens ; que tous les centres de 14,000 de population avec seulement 1000 canadiens en fassent autant.

ROCHESTER, N. H. — Nos compatriotes de cette ville savent apprécier l'honneur et l'avantage d'avoir la prochaine convention générale dans leur Etat. Aussi se préparent-ils avec zèle pour s'y faire représenter dignement. M. Dosithé Boisclair est l'un des officiers du comité exécutif et MM. Victor Lamy, Denis Richard et Neré Bisson, font partie du comité de la grande démonstration. La société Saint Jean Baptiste se propose de prendre une part active a cette fête des patriotes ; elle a donné une commande au Syndicat Canadien de Worcester pour deux magnifiques bannières, drapeaux, insignes, etc.

CENTREVILLE, R. I.—Rappor de l'élection de la société Saint-Jean Baptiste de Centreville pour 1888 : Chapelain, M. l'abbé Chs. P. Gaboury ; président honoraire, Dr M. J. E. Legris ; président actif, Jos Salois ; vice-président, O. Langevin ; secrétaire archiviste, O. de Grandchamp ; assistant-secrétaire archiviste, Godin ; secrétaire correspondant, B. Bélanger : trésorier, Ed Hébert, réélu ; collecteur-trésorier, Stanislas Arcand, réélu ; assistant-collecteur-trésorier, Jos Paquin, fils : 1er auditeur de compte, H. Lamoureux : 1er commissaire ordonnateur, Ernest Charpentier ; 2e commissaire-ordonnateur, Elie Lemay ; 1er maître des cérémonies, Jos Gagnon ; 2e maître des cérémonies, J. B. Nadeaux père, réélu ; 3e maître des cérémonies, Jos Lambert : médecin, Dr P. Charpentier, réélu.

NEW-YORK—La fête de Noël a été célébrée à l'église canadienne avec un éclat inaccoutumé. La jolie église de la 76e rue était ornée avec un goût particulier qui fait honeur aux religieuses de la Congrégation de Villa Maria. La messe a été célébrée avec diacre et sous-diacre et le sermon a été à la hauteur de la circonstance. Je ne dois pas oublier la fanfare canadienne qui a contribué pour sa bonne part à ajouter à l'éclat de la solennité.

Cette société, qui n'a qu'un an, a fait preuve de progrès incontestables. Elle compte peu de membres, mais ces membres sont solides comme le roc et ils résisteront longtemps aux souffles délétères de l'intrigue. Cette organisation est issue d'une pensée patriotique et elle mérite de vivre longtemps. Elle débutait l'an dernier à Noël et cela lui a porté bonheur. La première solennité à laquelle elle faisait entendre ses accords martiaux était une solennité religieuse. La seconde fête à laquelle elle prit part fut la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

C'était la première fois que la ville de New-York entendait jouer les bonnes chansons du pays par une société composée exclusivement de nos compatriotes. La société Saint-Jean-Baptiste était fière de la voir parader en tête de sa procession. Depuis cette époque la fanfare n'a pas eu l'occasion de se faire entendre. Elle a vécu doucement sans faire de tort à personne et sans s'irriter de l'inconsciente hostilité que certains souffles malsains ont essayé de diriger contre elle. Le public aime à l'entendre à l'église et elle se prêtera toujours de bonne grâce à ce vœu légitime.

Elle ne refuse pas non plus de prendre part à aucune des démonstrations civiles pour lesquelles on sollicite son concours.

Le chant qui s'est fait le matin à l'église a certainement été bon. Il y a de bonnes voix au chœur de l'orgue et je n'ai pas de doute que nous ayions le plaisir d'entendre bientôt quelques unes des admirables messes de Mozart ou de Haydn.

—Une société qui a reçu sur les fonts baptismaux le nom de : "L'Union dramatique canadienne" doit faire son début mercredi prochain à "Lexington avenue opera House."

Elle doit jouer "Les Vengeances," de M. L. P. Lemay, un drame essentiellement canadien que notre barde national tirait il y a quelques années de son grand poême du même nom. Le sujet de la pièce devra nécessairement attirer tout ce qu'il y a de canadiens, à New-York.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

ET DE

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

—MAGASINS:—

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

BALANCES !

Aux Manufacturiers, Compagnies et hommes d'affaires.

Nous venons d'agrandir notre établissement, et nous y avons fait ajouter de nouvelles machines, afin de faciliter nos travaux manufacturiers, de réparations et d'ajustement de toutes les sortes de balances en usage.

Voici le certificat de C. T. Bate et Cie :

"Nous avons trouvé excellent le travail de réparations et d'ajustement de nos balances et poids, et nous n'hésitons pas à recommander votre établissement aux hommes d'affaires en général."

PRITCHARD & ANDREWS

Manufacturiers de Balances

175—RUE SPARKS—175

VIN DE QUININE !

DE CAMPBELL

LE REMEDE SPECIFIQUE POUR

Lassitude du printemps, Dyspepsie, perte d'appétit, mauvaise digestion, maladies malsaines, Etc, Etc, Etc.

LE PUR ET VERITABLE

L'EXTRAIT

DU

Fraisier Sauvage

DU

DOCTEUR FOWLER

—GUERIT—

Le Choléra, Choléra des Enfants, Diarrhée et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

—ARGENT A PRETER—

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa : Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

—ARGENT A PRETER—

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE, OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées recevront une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

DE

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-8?

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1 00 par jour. Table d'hôte, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huitres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT, Propriétaire.

19 11 87-88

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank.

L.S.L.

PRIX CAPITAL : $150,000

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et de bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec des fac simile de nos signatures dans ses annonces.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques, paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

J. H. OGLESBY, Prés. Louisiana National Bk
P. LANAUX, Prés. State National Bk
A. BALDWIN, Prés. New-Orleans National Bk
CARL KOHN, Prés., Union National Bank.

ATTRACTION SANS PRECEDENT

Plus d'un Demi-Million Distribué

Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquel un fonds de réserve de plus de $550,000 a depuis été ajouté.

Par un vote populaire écrasant, ses privilèges devinrent partie de la présente constitution de l'Etat le 2 décembre 1879.

La seule loterie qui ait jamais été votée et approuvée par le peuple d'un Etat.

Elle ne retarde ni ne trompe jamais.

LES GRANDS TIRAGES SIMPLES ont lieu mensuellement, et les Grands Tirages trimestriels régulièrement tous les trois mois (Mars, Juin, Septembre et Décembre).

Une belle occasion de faire Fortune. PREMIER GRAND TIRAGE, CLASSE A, à l'ACADEMIE de MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, Mardi, le 10 Janvier 1888—212me tirage mensuel.

PRIX CAPITAL, $150,000

Avis—Les billets sont de $10 seulement, demi-billet $5 ; cinquieme, $2 ; dixieme, $1.

LISTE DES PRIX

1	PRIX CAPITAL de	$150,000	$150,000
1	GRAND PRIX de	50,000	50,000
1	do	20,000	20,000
2	do	10,000	20,000
4	do	5,000	20,000
20	PRIX DE	1,000	20,000
50	do	500	25,000
100	do	300	30,000
200	do	200	40,000
500	do	100	50,000

PRIX APPROXIMATIFS

100	prix approximatifs de	$300	$30,000
100	do	200	20,000
100	do	100	10,000
1000	do	50	50,000
2,179	Prix s'élevant à		$535,000

Les demandes pour prix de clubs doivent être faites seulement au bureau de la compagnie à la Nouvelle-Orleans.

Pour autres informations, écrivez clairement en donnant votre adresse complète.

Envoyez des Mandats de Poste, mandats d'argent d'Express ou échange sur New-York, par lettre ordinaire. Monnaie par express (à nos frais) adressée à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La.

ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Adressez Lettres Enregistrées a

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans La

SOUVENEZ-VOUS que la présence des Generaux Beauregard et Early, qui ont la surveillance des tirages, est une garantie d'honnêteté et d'intégrite absolues, que les chances sont toutes égales et que personne ne peut deviner quels numéros gagneront un prix.

RAPPELEZ-VOUS que QUATRE BANQUES NATIONALES GARANTISSENT LE PAIEMENT des prix et que tous les billets portent la signature du président de cette institution dont la franchise est reconnue par les plus hautes cours. Dès lors prenez garde aux imitations et aux représentations anonymes.

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1883. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 100,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser à ceux qui l'ont acheté, entre autres : Sévère Jouette, maire d'Oka ; Labrosse, Sainte-Scholastique ; B. Villeneuve, Rigaud ; J. Leguerrier, Clarence Creek ; Sauriol, Saint-Martin ; Révérendes Sœurs, Sault-aux-Recollets ; Roch Simard, E. Vannier, Sainte-Adèle ; J. Lachapelle, Saint-Jérôme : Dr Mignault, Saint-Augustin ; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa ; Révérend Faure, Mashamville ; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANÇOIS THERIEN,

49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

MACHINE á TRIER les PATATES

Cette machine sert à trier et égermer les patates. Il y en a eu plusieurs centaines de vendues, cela prendrait trop d'espace pour mentionner tous les noms, nous en citerons quelques uns seulement à qui vous pourrez vous adresser pour connaître sa valeur : Collège de Montréal, Couvent Villa-Maria, Collège des Sourds Muets, Mile-End ; F. Lavoie, J. B. Bergeron, Saint-Martin ; Collège Saint-Laurent, H. Deslauriers, Saint-Laurent ; C. Roy, Cote des Neiges ; J. Crawford, Rivière Saint-Pierre ; F. X. Décarie, Côteau Saint-Pierre ; B. Pigeon, Côte Saint-Paul ; Dawes & Cie, Lachine ; L. Legault, Pointe Claire ; H. Lapointe, Longue-Pointe ; J. Legault, Sainte-Geneviève ; J. Anderson, Petite Cote ; T. Irwing, Ferme Logan ; H. McDonald, Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile ; Z. Champagne, Saint-Eustache ; E. Ladouceur, Saint-Joseph ; D. Beauvrette, Saint Augustin ; Frs Dion, Sainte-Thérese ; Ths Moodie, Terrebonne ; S. Filiatreault, Sainte-Rose ; X. Bastien, Penitencier Saint-Vincent de Paul ; honorable J. B. Guèvremont, Sorel.

En vente chez l'inventeur, chez Ls Dupuy, place Jacques-Cartier, et chez R. J. Latimer, rue McGill, et chez R. et W. Kerr, rue Notre-Dame. 20.00 *comptant.*

On demande des agents. S'adresser à l'inventeur, Ls Lavoie, Saint-Martin, comté de Laval. 26-tm-C

Encres Toiray Maurin

LA SYRIENNE

ENCRE A COPIER sans RIVALE

Cette encre, très fluide, et d'une jolie nuance violette en écrivant, devient de suite très noire. Elle est la seule qui produise de bonnes copies plus d'un an après l'écriture.

LE XIXe SIECLE

ENCRE NOIRE-FIXE INALTERABLE

Cette encre, d'un noire très intense en écrivant, se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxyde pas les plumes métalliques et ne dépose jamais.

DEPOT : Chez tous les papetiers et chez tous les libraires.

J. B. ROLLAND & Fils

Agents pour le Canada. 21-a

GILLETT'S POWDERED LYE

99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur.

Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boite équivaut à 20 livres de Sal Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

E. W. GILLETT - - TORONTO

The Liverpool & London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF, - - - - $31,000,000

Montant placé au Canada, $900,000

DIRECTEURS AU CANADA:

HON. HENRY STARNES, Président
THOS. CRAMP, Ecr., Vice Préside
THEODORE HART, Ecr. A. HOOPER, Ecr.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la cité. G. F. C. SMITH, Sec.-résident.

Bureau principal et succursale au Canada:

16—PLACE-D'ARMES—16

MONTREAL

New England Paper Co.

BUREAU ET ENTREPOT:

21 ET 23 RUE DE BRESOLLES

MONTREAL

Demandez nos Echantillons

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

'North British and Mercantile"

Fondée en 1809.

RESSOURCES DE LA COMPAGNIE:

Capital autorisé	£3,000,000 Stg	
do souscrit	2,500,000	"
do payé	625,000	"
Fonds et réserves du feu, au 31 décembre 1883	1,592,235	"
Fonds des annuités et de la vie	3,841,194	"
Revenu : Branche du feu	1,180,865	"
Branches des annuités et de la vie	551,307	"

AGENTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Bureau principal pour le Canada: No 78 rue Saint François-Xavier, Montréal.

THOMAS DAVIDSON, *Directeur-Gérant.* P. R. FAUTEUX, GUSTAVE FAUTEUX, *Sous-Agents*

110

FRANCE--CANADA

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada.

LES NAVIRES PARTIRONT DU

HAVRE POUR MONTREAL

Tous les 20 jours.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS. COMTE D'EU de Montréal pour le Hâvre, le 13 Août.

Le SS. PANAMA, de Montréal pour le Hâvre, le 3 Septembre.

L'IBERIA partira de Montréal pour le Hâvre le 22 Septembre.

Le HENRI IV partira de Montréal pour le Hâvre le 8 Octobre.

Des connaissements directs sont obtenus au Hâvre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe, Saint-Pierre Miquelon et Saint-Malo.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & CIE, Hâvre
BOSSIERE FRERES & CIE, Montréal

209 rue des Commissaires, Harbor Chamber.

204

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette LIGNE FAVORITE pour le continent *(cabines pourvues de sonnettes électriques)*, partiront de la

Jetée No 42 de la Rivière du Nord

Au pied de Morton Street.

LA BRETAGNE, DE JOUSSELIN, Samedi, 7 Janvier, à MIDI.
LA NORMANDIE, DE KERSABIEC Samedi, 14 Janvier, à 6 A. M.
LA GASCOGNE, SANTELLI Samedi, 21 Janv., à 11 hrs A. M.
LA BOURGOGNE, FRANGEUL Samedi, 28 Janvier, à 5 hres A. M.

Prix du Passage pour le Hâvre :

Première cabine (vin compris)	$100 et 80
Seconde Cabine	$60
Entrepont, de New-York au Havre	$26
do de New-York a Paris	$29

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent, et prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennuie et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 3 Bowling Green, foot of Broadway

MONGENAIS BOIVIN & CIE, 338 rue Saint Paul. Agents pour Montréa

Vapeurs de la Maile Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Baltimore	D'Halifax
*Vancouver	Mardi, 3 Janv.	Samedi, 7 Janv.
*Sarnia	Mardi, 17 Janv.	Samedi, 21 Janv.
*Oregon	Mardi, 31 Janv.	Samedi, 4 Fév.
*Vancouver	Mardi, 14 Fév.	Samedi, 18 Fév.

PRIX DU PASSAGE DE BALTIMORE OU D'HALIFAX A LIVERPOOL

Cabine $50, $60, $65 et $75 suivant la position de la cabine, avec les mêmes privilèges [illegible]

Seconde cabine $30

Entrepont Au plus bas prix

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres a McIlwraith, McEachran & Co, 5 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery 21 James Street : à Québec, à M. W. M. Macpherson ; à tous les bureaux du Grand Tronc ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.

DAVID TORRANCE et Cie, Exchange Court, Montréal.

190-a

SERVICE D'HIVER

DE LA

Hansa Steamship Company

ET LA

WHITE CROSS LINE

DE ANVERS

Sous contrat avec le gouvernement féderal

Les steamers des lignes ci-dessus voyageront pendant l'hiver, à intervalles réguliers, entre Hambourg, Anvers, Halifax, N. E. et Saint Jean, N. B. :—

SS. CREMON d'Anvers pour Halifax vers le 8 janvier.

Le SS. WANDRAHM, de Saint-Jean, pour Hambourg, le 11 janvier.

*Connaissements directs fournis à Hambourg et Anvers pour des points à l'Est et à l'Ouest.

Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser à

AUGUST BOLTEN, Hambourg,
GRISAR & MARSILY, Anvers,
Agents pour la Cie Hansa
STEINMANN & LUDWIG, Anvers,
Agents pour la White Cross Line
MUNDERLOH & Cie, Montréal
Agents généraux au Canada.